

LE CONGRÈS DE L'U.D.

Placé sous la présidence de notre camarade Camille MOURGUES, notre congrès s'est tenu, comme prévu, les 5 et 6 mars 1966, la Bourse du Travail de Nantes.

En dépit de l'absence, unanimement regrettée, d'un certain nombre de syndicats, nous avons eu un beau et bon congrès.

Le rapport moral, les résolutions furent votées à l'unanimité.

Cette unanimité inhabituelle dans une organisation démocratique comme la nôtre, ne signifie évidemment pas que toute nuance de pensée a soudainement disparu.

Bien au contraire, les débats de notre congrès ont permis une très large confrontation. Chacun a pu défendre librement son point de vue.

Les résolutions votées et, notamment la résolution générale, n'en représentent pas moins la pensée commune de l'ensemble de nos syndicats.

En résumé, nous pouvons dire que les militants de notre organisation se sont unanimement prononcés pour le maintien de l'indépendance et de l'autonomie d'action de nos syndicats.

Cette prise de position sans équivoque confirme et justifie le très important accord conclu au niveau des U.D, que nous publions par ailleurs.

Nous sommes heureux d'enregistrer, notamment de la part de nos camarades C.G.T. et C.F.D.T., l'abandon de la politique des accords d'entreprise pratiquée depuis 1956 dont il est aisé, hélas! de faire aujourd'hui le bilan.

En situant leur programme revendicatif commun dans le cadre des conventions collectives, les organisations ouvrières ouvrent de nouvelles perspectives à l'action des travailleurs.

Il est vrai qu'au moment où les patrons coordonnent étroitement leur action, il serait paradoxal que les syndicats ouvriers se cantonnent dans un corporatisme voire même dans un catégorialisme étroit.

Le patronat, par la politique des revenus au plan national, par des contacts étroits entre directions des entreprises sur un plan interprofessionnel définit une stratégie, applique une tactique de lutte de classes qui fait la preuve de son efficacité.

Les organisations ouvrières doivent, si elles veulent reprendre l'initiative (c'est-à-dire ne pas disparaître) organiser puissamment l'action sur un plan de classe.

Cela implique évidemment la rupture avec les innombrables organismes mis en place dans le cadre du Vème Plan et de la réforme administrative dans le but d'intégrer les syndicats à l'état et à l'entreprise.

Notre congrès d'U.D. a pris position. Notre congrès confédéral se prononcera en avril prochain.

On peut contester l'efficacité de la politique de la présence... On ne peut nier les dangers de la «*participation*».

Il faudra se battre! Mais, pour pouvoir se battre, il faut d'abord rompre!

Alexandre HÉBERT.